

## RENOPERF VENTILATION - Mise en œuvre des systèmes de ventilation dans des bâtiments

REF : MOD-301

DUREE : 1 jour  
7,00 heures

Nombre de participants max : 15

MODE : Présentiel

### PUBLIC

- Artisans / personnel de chantier
- Salariés
- Chargés d'affaire
- Chefs d'entreprise
- Chefs d'équipes / personnel d'encadrement de chantier
- Professionnel du **bâtiment**
- Référents techniques

### EQUIPEMENT PERSONNEL OBLIGATOIRE

Aucun équipement de protection n'est requis.

Bloc-notes, stylos, crayon à papier, gomme, règle et calculatrice.

### MOYENS ET SUPPORTS PEDAGOGIQUE

### MODALITES PEDAGOGIQUES

Les formations du dispositif FEEBAT RENOPERF, bien que théoriques, s'appuient sur une pédagogie dynamique :

- une présentation interactive
- des échanges d'expériences
- des questions/réponses
- des études de cas à travers des visites virtuelles
- un quizz d'ancrage
- un film pédagogique

### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Les objectifs pédagogiques de ce module de formation " Mise en œuvre des systèmes de ventilation dans des bâtiments existants" sont au nombre de 5, classés en 3 rubriques :

#### 1 - LE CONTEXTE :

- Connaître les principes et technologies existants en ventilation mécanique ( Pourquoi ventile-t-on ? - Repérer les sources de polluants - Identifier les grands principes de ventilation et technologies associées)
- Comprendre les principaux écarts et pathologies observés en lien avec la catégorie de travaux (Repérer les principaux écarts et pathologies observés en lien avec la ventilation mécanique et mettre en œuvre les moyens pour les éviter)

#### 2 - LES CLES :

- Eviter les principaux écarts et pathologies observés par la conception et la mise en œuvre d'une installation de ventilation performante (Respecter les exigences réglementaires - Appliquer les bonnes pratiques de conception en vue d'éviter les principaux écarts et pathologies observés - Appliquer les principales règles de dimensionnement et de mise en œuvre en vue de traiter les points singuliers et d'éviter les écarts et contre-performances - Anticiper et gérer les interfaces en conception - Gérer les interfaces et l'ordonnancement des travaux)
- Vérification, réception, mise en service et entretien de l'installation (Vérifier et contrôler le bon fonctionnement de l'installation - Mettre en service le système de ventilation mécanique - Expliquer l'intérêt d'entretenir son installation à son client)

#### 3 - L'OFFRE :

- Savoir conseiller son client et réaliser une offre intégrant les aides financières (Mener un entretien, argumenter ses choix, traiter les objections - Argumenter le choix technique et économique d'un système de ventilation mécanique - Identifier et intégrer les aides financières existantes en fonction de la situation et revenu fiscal du client)

### DESCRIPTION / CONTENU

Le module de formation renoperf mise en œuvre des systèmes de ventilation dans des bâtiments existants, rappelle les principes de la ventilation et prépare les professionnels à cette activité.

Pendant une journée, un formateur habilité par Feebat vous prépare à :

- Repérer les sources de polluants
- Identifier les grands principes de ventilation et les technologies associées
- Repérer les principaux écarts et pathologies observés en lien avec la ventilation mécanique et mettre en œuvre les moyens pour les éviter
- Respecter les exigences réglementaires.
- Appliquer les bonnes pratiques de conception et les principales règles de dimensionnement et mise en œuvre en vue d'éviter les principaux écarts et pathologies observés
- Gérer les interfaces et l'ordonnancement des travaux
- Vérifier, contrôler et mettre en service son installation

#### FORMATEUR QUALIFIE

Formateur spécialiste de la rénovation énergétique du bâtiment et habilité par Feebat pour dispenser le module « Renoperf - Mise en œuvre des systèmes de ventilation dans des bâtiments existants »

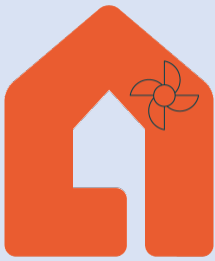
Référent pédagogique : Stéphane BOMPAIS

Référent technique : Mohamed EL BOUTI

#### ACCESSIBILITE

L'organisme étudie toutes les situations de handicap afin d'envisager une adaptation ou une compensation possible.

Contactez votre référente handicap pour valider l'accessibilité de la formation envisagée avant votre inscription au 02 43 43 86 92.



- Expliquer le fonctionnement et l'intérêt d'entretenir son installation de ventilation à son client
- Recueillir les besoins du client, argumenter ses choix techniques et économiques
- Identifier et intégrer les aides financières existantes en fonction de la situation et du revenu fiscal du client

**NOTE IMPORTANTE** : pour suivre cette formation du dispositif FEEBAT RENOPERF, vous devez obligatoirement suivre le module de formation RENOPERF TRANSVERSE.

#### MODALITES D'ÉVALUATION

Deux types d'évaluations sont possibles : un QCM validant uniquement les acquis et un QCM amenant à l'obtention de la qualification RGE.

##### 1. Le QCM non rge

Il valide seulement les acquis. À la suite, le professionnel se verra délivrer une attestation de fin de formation et un certificat de réalisation.

##### 2. Le QCM RGE

Pour valider la réussite de l'examen, le professionnel doit obtenir au moins 70 % de bonnes réponses pour valider le QCM RGE.

En validant ce QCM, plusieurs documents seront remis au professionnel lorsque le passage de l'évaluation est réussi :

- Une attestation de réussite ;
- Une attestation de fin de formation ;
- Ainsi qu'un certificat de réalisation.

Attention : Le QCM RGE doit faire l'objet d'une demande lors de l'inscription en formation et nécessite une heure supplémentaire ainsi qu'une participation financière.

#### PRE-REQUIS

- Maîtriser les fondamentaux de son métier
- Avoir répondu au questionnaire de positionnement
- Savoir lire et écrire le français
- Maîtriser l'arithmétique
- Disposer d'une aptitude physique compatible avec le métier visé par l'action de formation

#### PUBLIC

- Artisans / personnel de chantier
- Salariés
- Chargés d'affaire
- Chefs d'entreprise
- Chefs d'équipes / personnel d'encadrement de chantier
- Professionnel du **bâtiment**
- Référents techniques